



Page	Article	§	Désignation
1/2			Sommaire
3	1		Participation
3	"	§.1.1	Qui peut participer à cette compétition
3	"	§.2.1	En cas d'affiliation d'un autre CSD
3	2		Les qualifiés
3	3		Dates de la compétition
3	4		Engagements
3	5		Qualification des joueurs pour les équipes à6
3	6		Composition des équipes
3	"	§.6.1	Composition pour les équipes à2
3	"	§.6.2	Composition pour les équipes à6
3	7		Arbitrage
3/4	"	§.7.1	Désignation des arbitres
4	"	§.7.2	Frais arbitrage
4	8		Licences
4	"	§.8.1	Cas de non présentation de licence
4	"	§.8.2	Cas de présentation de justificatif officiel
4	9		Déroulement de la compétition
4	"	§.9.1	La compétition se déroule sur 2 journées
4	"	§.9.2	Jeu et échauffement
4	"	§.9.3	Les boules à trous
4	"	§.9.4	Les boules utilisables
4	"	§.9.5	Utilisation d'une marque pour le point de départ
4	"	§.9.6	Interdit sur l'aire de jeu
4	"	§.9.7	Coach en tenue sportive
4/5	"	§.9.8	Jets annulés et annulation de la marque
5	"	§.9.9	Avertissement, expulsion
5	"	§.9.10	Carton rouge
5	10		Déclaration d'un forfait
5	11		Ordre de passage
5	"	§.11.1	Horaire de passage des catégories
6	"	§.11.2	Définition des ordres de passage
6	"	§.11.3	Equipe féminine et masculin à2
6	"	§.11.4	Passage des équipes en Côte d'Or
6	"	§.11.5	Passage des équipes dans le Haut Rhin
6	"	§.11.6	Passage des équipes dans le Bas Rhin
6	"	§.11.7	Equipes masculin à6
6	"	§.11.8	Passage des équipes en Côte d'Or
7	"	§.11.9	Passage des équipes dans le haut Rhin
7	"	§.11.10	Passage des équipes dans le Bas Rhin
7	12		Remplacements des joueurs (ses)
7	"	§.12.1	Remplacement conformément au règlement sportif
7	"	§.12.2	Remplacement pendant un jeu
7	"	§.12.3	Temps d'arrêt de jeu sur blessure
7	"	§.12.4	Un joueur (se) peut quitter l'aire de jeu
7	13		Tenues sportives
7	14		Dopage
7	15		Nettoyage des pistes
8	16		Trousse de premiers soins
8	17		Classement et attribution des titres
8	"	§.17.1	Comment est fait le classement
8	"	§.17.2	Comment départager les équipes

Page	Article	§	Désignation
8	18		<i>Titres décernés</i>
8	"	§.18.1	<i>Le titre de champion de France est décerné à</i>
8	"	§.18.2	<i>Remise des récompenses</i>
8	"	§.18.3	<i>Récompenses équipes à2</i>
8	"	§.18.4	<i>Récompenses équipe à6</i>
8	19		<i>Podium</i>
8	20		<i>Connaissance du règlement</i>
9	21		<i>Cahier des charges de l'organisation</i>

Mis à jour le 04 octobre 2017

FFBSQ CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 2 EQUIPES à6 CN NBC

CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPES A2 Féminin Masculin

REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

Le Championnat de France par équipes à 2 joueurs et le Championnat de France de National 2 par équipes à 6 relèvent de la compétence du CN NBC. La Coordination Technique Nationale enregistre la participation des équipes, suivant les informations fournies par les CSD, elle établit les horaires de la compétition puis communique le tout aux CSD et au club organisateur.

L'organisation dans son ensemble est confiée au CSD désigné et au responsable ou propriétaire du quillier où se déroule la compétition.

Article 1 *Participation.*

§1.1 *CSD Bas Rhin *CSD Haut Rhin *CSD Côte d'Or

Les catégories ; *Féminine équipes à2 joueuses, *Masculin équipes à2 et équipes à 6 joueurs.

§.1.2 En cas d'affiliation d'un autre CSD, le CN NBC se réserve le droit avec le concours de la Coordination Technique de modifier le présent règlement

Article 2 *Les qualifiés.*

Les trois premiers par département dans la plus haute division des équipes à2 pour les catégories féminine et masculin.

Toutes les catégories de joueurs (ses) peuvent évoluer dans ces équipes.

Le champion et le vice-champion départemental pour la catégorie masculin à6.

Le champion ou le vice-champion pour des raisons internes peuvent se désister, dans ce cas il sera fait appel à l'équipe troisième pour remplacer de façon hiérarchique le club qui se désiste.

Article 3 *Dates de la compétition*

Cette compétition par équipes se déroule aux dates fixées par le CN NBC.

Le CSD et le club organisateur désignés, acceptent l'organisation en connaissance du cahier des charges de la manifestation, (*article 21 du présent règlement*)

Article 4 *Engagements*

Les engagements sont à régler à l'arrivée des délégations auprès du secrétariat du CSD organisateur.

Aucune équipe ne pourra prétendre participer si les engagements ne sont pas réglés.

Le montant des engagements est défini annuellement par le CN NBC.

Article 5 *Qualification des joueurs pour les équipes à 6.*

Pour les clubs ayant une équipe qui évolue en National 1

La Coordination Technique Nationale établit pour tous les clubs de National le classement des 6 meilleures moyennes générales de la saison en cours des équipes du Championnat National 1 masculin. Les 3 meilleurs du club sont barrés, et pour les trois suivants, un seul joueur (au choix du club) est autorisé à participer au Championnat de France National 2.

Le responsable de la Coordination Technique Nationale, communique au trois CSD avant le Championnat de France la liste des joueurs barrés et autorisés. (*Décision adoptée par le CN NBC le 08 septembre 2013*)

Les autres clubs ont toutes libertés quant à la composition de leurs équipes

Article 6 *Composition des équipes.*

La composition des équipes et l'ordre de passage des joueurs devront être donnés lors du règlement des engagements

§.6.1 *Pour les équipes à 2.* (*un remplaçant (e) est autorisé.*)

Seul un joueur (se) de nationalité étrangère peut évoluer comme titulaire dans une équipe, néanmoins, en cas de remplacement, le joueur (se) étranger peut être remplacé par un autre joueur(se) étranger.

§.6.2 *Pour les équipes à6* (*Deux remplaçants sont autorisés*)

Deux joueurs de nationalité étrangère peuvent évoluer comme titulaire dans une équipe, néanmoins, en cas de remplacement, un joueur étranger peut être remplacé par un autre joueur étranger.

Article 7 *Arbitrage*

§.7.1 Les arbitres sont désignés par le CSD organisateur, qui établit un planning d'arbitrage pour ce championnat de France. Il y aura un arbitre principal qui sera responsable du bon déroulement de la compétition.

Deux arbitres doivent officier à chaque prise de poste. .

L'arbitre principal devra être présent au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition.
Les arbitres sont chargés de toutes les tâches qui incombent à leur fonction.

§.7.2 Les frais de repas et les boissons pour les arbitres sont à la charge du CSD organisateur..

Article 8 *Licences.*

Les licences sont à présenter à l'arbitre 20mn minimum avant l'entrée en compétition de l'équipe
(Voir §.11.1 horaires de passage du présent règlement)

§.8.1 En cas de non présentation de sa licence, le joueur (se) devra fournir un justificatif d'identité.
(Carte d'identité, passeport, permis de conduire). Un justificatif présenté sous forme de photo, messagerie électronique ou autre ne sera pas accepté.

En cas de non présentation de licence, ou de justificatif officiel, le joueur ne pourra pas participer à la compétition.

§.8.2 Cas de présentation de justificatif officiel, en remplacement de la licence, la Coordination Technique sera informée, et elle vérifiera la validité de la licence. En cas de non validité, le joueur ou la joueuse sera déclassée, et son résultat sera déduit du total réalisé par son équipe, le club devra en cas de podium rendre les récompenses qui auront été attribuées. En tout état de causes, le joueur et son club seront passible d'une amende pour non-respect du règlement disciplinaire de la FFBSQ. Le montant de ces amendes est fixé annuellement par le CN NBC.

Article 9 *Déroulement de la compétition.*

§.9.1 La compétition se déroule sur deux journées.

La 1^{ère} journée (samedi) est consacrée aux équipes à2 et en fin de soirée au début des équipes à6
La 2^{ème} journée (dimanche) est consacrée à la suite et fin des équipes à6.

§.9.2 Chaque joueur (se) lance 4x30 jets (15 plein, 15 déblayage) et a droit à 5 mn d'échauffement.
Sauf le ou les remplaçants qui entrent en cours de jeu. Les jets d'échauffement font partie intégrante de la rencontre, si un joueur se blesse pendant l'échauffement, c'est le remplaçant qui prend sa place pour effectuer les jets restants dans le temps imparti.

§.9.3 Seules les joueurs (ses) nées avant le 01/01/1962 ont le droit d'utiliser les boules à trous. Le club organisateur de ce championnat à l'obligation de fournir, s'il est nécessaire, les boules à trous.

§.9.4 Les boules utilisables pour une rencontre sont celles qui sont dans le réceptacle de retour de boules.
Il n'y a pas lieu de se servir d'autres boules. Les boules personnelles, même à trous sont interdites

§.9.5 Une marque autocollante est autorisée pour identifier le point de départ du joueur. Cette marque peut être mise dans l'aire de jeu sauf sur la planche de lancement mais elle ne doit pas laisser de traces une fois retirée.

Toutes les autres marques : petite quille, bouchon, pièce de monnaie etc sont interdites.

Faire une marque avec les chaussures, est passible d'un carton jaune.

§.9.6 Il est interdit de laisser des objets, tels que, sacs de sport, bouteilles, etc... dans l'aire de jeu ou sur les réceptacles de boules. Ces interdictions s'appliquent au joueur aussi bien qu'à l'entraîneur ou au soigneur

§.9.7 Un coach en tenue sportive peut intervenir derrière un joueur (se) à tout moment, avec l'autorisation de l'arbitre. Mais dès qu'il quitte le joueur (se) en cours de jeu ou à la fin du jeu en cours (30° jet, 60° jet, 90° jet), ce sera de façon définitive pour toute la durée du match du joueur (se) concerné. Il n'y aura plus de nouvelle entrée d'un coach derrière ce joueur (se) et le coach ne pourra pas intervenir derrière un autre joueur lors du même tour.

Pour plus d'infos (*Se reporter aux articles 7.6 et 7.7 du Règlement Technique et Sportif du CN NBC*)

§.9.8 **Les jets annulés, annulation de la marque**

Les jets dits "annulés" sont ceux qui suivent un avertissement, soit donné par l'arbitre, soit affiché au tableau électronique. Ils seront à reporter dans la colonne "Observations".

Rappel : dans ce cas, en déblayage le jeu continue sur les quilles restantes.

IMPORTANT : se rangent aussi dans la catégorie des jets dits "annulés" :

Les jets nuls avant le lancer de la boule, carton jaune/rouge = annulation du jet suivant

- les jets suivant un premier avertissement suite au comportement antisportif du joueur (joueuse)
- suite à contestation
- suite à des manifestations bruyantes du joueur (joueuse) ou même de son entraîneur
- suite à la contestation de la décision arbitrale
- suite à des mauvais gestes

Tous ces jets seront donc équivalents à 0 point. Dans le déblayage, les quilles sont remises en place si le jet a été effectué.

Il est interdit de :

- entrer en contact avec le sol de l'aire de lancer ou de l'aire de jeu avec son genou, sa main ou avec la boule avant de la lancer. En cas de chute, il n'y a pas de carton jaune.
- faire partir la boule à côté de la planche de lancer
- lancer directement la boule sur la piste: la boule doit obligatoirement quitter la main du joueur sur la planche de lancer
- prendre appui contre le mur latéral
- prendre appui sur le réceptacle de boules
- De faire usage de deux boules en même temps, donner une boule à l'entraîneur pour qu'il l'essuie pendant que le joueur lance une autre boule.
- d'utiliser son maillot pour nettoyer les boules
- faire usage d'aérosol
- de simuler le jet sans lancer de boule une fois la rencontre débutée (*jet d'échauffement compris*), même lors d'une interruption de jeu
- consommer des boissons alcoolisées sur les pistes ou aux tables de marquage
- fumer ou vapoter à l'intérieur des quilliers

Toutes ces interdictions rentrent dans la catégorie des infractions.

Ces cas d'infractions relèvent tous :

- du carton jaune lors de la première infraction,
 - du carton jaune/rouge lors de la deuxième infraction, et qui entraîne l'annulation de la marque
- La Coordination Technique Nationale rappelle que ce marquage devra être repris dans la colonne observations.

§.9.9 **Avertissements - Expulsions**

Les paragraphes précédents ont décrit de multiples cas d'annulations de la marque qui se rangent tous dans la catégorie des "avertissements" pénalisés par le carton jaune/rouge.

En cas de récidive, de persistance dans l'attitude antisportive, de cas d'alcoolisme sur les pistes, a fortiori de cas d'ébriété sur les pistes etc., l'arbitre aura recours au carton rouge, donc signifiant l'expulsion du joueur. Il est normal que la Coordination Technique Nationale, au vu des annotations des feuilles d'arbitrage, dans le cas de carton jaune/rouge et surtout de carton rouge prendra toutes les mesures disciplinaires nécessaires pour réprimer ce genre d'abus.

Tout litige, porté à la connaissance de la Coordination Technique Nationale sera traité en réunion par les membres de la Coordination Technique Nationale

§.9.10 **Carton rouge ;** Un joueur expulsé (carton rouge) *ne peut pas être remplacé*, et ne peut prétendre à aucune récompense mais les quilles qu'il ou elle aura acquis avant son expulsion seront comptabilisées.

Pour le carton rouge, donc expulsion du joueur (se) ou de l'entraîneur pendant le match ou après la sortie des pistes, dans ces deux cas le joueur (se) ou l'entraîneur et si l'entraîneur est également joueur(se) ou dirigeant (e), le fautif sera immédiatement suspendu et dans l'attente du jugement rendu lors de la réunion de la Coordination Technique Nationale. Cette réunion se tiendra dans les 15 jours qui suivent la signification des faits.

Article 10 Déclaration d'un forfait

Un forfait doit être déclaré au plus tard à 16 heures la veille de la date prévue de la compétition, *soit 18 heures minimum avant l'heure de début de la compétition pour être enregistré*, avec explication des raisons de ce forfait. Les destinataires de ce forfait sont le club, le CSD organisateur et le responsable de la Coordination Technique Nationale. Ceux-ci sont tenus d'en accuser réception.

L'amende de forfait est fixée annuellement par le CN NBC, et doit être réglée au trésorier dans les 8 jours qui suivent sa signification

Article 11 Ordre de passage.

§.11.1 Horaires de passage des catégories le **samedi** (*Donnés à titre informel, ces horaires pouvant évoluer*).

Equipes féminine à 2 : de 9h00 à 14h00

Equipes masculin à 2 : de 13h00 à 18h00

Equipes masculin à 6 : de 19h00 à 22h00 2 joueurs de chaque équipe

Horaires de passage le **dimanche** (*Donnés à titre informel, ces horaires pouvant évoluer*).

Equipes masculins à 6 de 10h00 à 16h00 4 derniers joueurs de chaque équipe

Les équipes doivent être présentes au minimum 30mn avant leur entrée en piste. Il n'y aura aucun délai d'attente en cas d'avance sur les horaires, la compétition doit se dérouler en continuité

- §.11.2 Est défini suivant le lieu où se déroule ce Championnat de France.
 Si les Chts de France sont en Côte d'Or (Côte d'Or, Haut Rhin, Bas Rhin)
 Si les Chts de France sont dans le Haut Rhin (Haut Rhin, Bas Rhin, Côte d'Or)
 Si les Chts de France sont dans le Bas Rhin (Bas Rhin, Côte d'Or, Haut Rhin)4

- §.11.3 Equipes féminines et masculins à 2.
 Entre en piste le 3^e, le vice-champion, puis le champion de chaque département suivant l'ordre de passage défini.
 Les 2 joueurs(ses) de l'équipe classée 3^e du CSD organisateur débutent sur la piste 1 et 2.
 Les équipes féminines commencent les premières.

Exemple :

- §.11.4 En Côte d'Or

	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
9h00	CO 3 ^e Fém	CO 3 ^e Fém	HR 3 ^e Fém	HR 3 ^e Fém
10h00	BR 3 ^e Fém	BR 3 ^e Fém	CO V Ch Fém	CO V Ch Fém
11h00	HR V Ch Fém	HR V Ch Fém	BR V Ch Fém	BR V Ch Fém
12h00	CO Ch Fém	CO Ch Fém	HR Ch Fém	HR Ch fém
13h00	BR Ch Fém	BR Ch Fém	CO 3 ^e Masc	CO 3 ^e Masc
14h00	HR 3 ^e Masc	HR 3 ^e Masc	BR 3 ^e Masc	BR 3 ^e Masc
15h00	CO V Ch Masc	CO V Ch Masc	HR V Ch Masc	HR V Ch Masc
16h00	BR V Ch Masc	BR V Ch Masc	CO Ch Masc	CO Ch Masc
17h00	HR Ch Masc	HR Ch Masc	BR Ch Masc	BR Ch Masc

- §.11.5 Dans le Haut Rhin

	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
9h00	HR 3 ^e Fém	HR 3 ^e Fém	BR 3 ^e Fém	BR 3 ^e Fém
10h00	CO 3 ^e Fém	CO 3 ^e Fém	HR V Ch Fém	HR V Ch Fém
11h00	BR V Ch Fém	BR V Ch Fém	CO V Ch Fém	CO V Ch Fém
12h00	HR Ch Fém	HR Ch Fém	BR Ch Fém	BR Ch fém
13h00	CO Ch Fém	CO Ch Fém	HR 3 ^e Masc	HR 3 ^e Masc
14h00	BR 3 ^e Masc	BR 3 ^e Masc	CO 3 ^e Masc	CO 3 ^e Masc
15h00	HR V Ch Masc	HR V Ch Masc	BR V Ch Masc	BR V Ch Masc
16h00	CO V Ch Masc	CO V Ch Masc	HR Ch Masc	HR Ch Masc
17h00	BR Ch Masc	BR Ch Masc	CO Ch Masc	CO Ch Masc

- §.11.6 Dans le Bas Rhin

	Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
9h00	BR 3 ^e Fém	BR 3 ^e Fém	CO 3 ^e Fém	CO 3 ^e Fém
10h00	HR 3 ^e Fém	HR 3 ^e Fém	BR V Ch Fém	BR V Ch Fém
11h00	CO V Ch Fém	CO V Ch Fém	HR V Ch Fém	HR V Ch Fém
12h00	BR Ch Fém	BR Ch Fém	CO Ch Fém	CO Ch fém
13h00	HR Ch Fém	HR Ch Fém	BR 3 ^e Masc	BR 3 ^e Maasc
14h00	CO 3 ^e Masc	CO 3 ^e Masc	HR 3 ^e Masc	HR 3 ^e Masc
15h00	BR V Ch Masc	BR V Ch Masc	CO V Ch Masc	CO V Ch Masc
16h00	HR V Ch Masc	HR V Ch Masc	BR Ch Masc	BR Ch Masc
17h00	CO Ch Masc	CO Ch Masc	HR Ch Masc	HR Ch Masc

- §.11.7 Equipes masculin à 6

Entre en piste le Vice-Champion puis le Champion de chaque département suivant l'ordre de passage défini.

Le premier joueur de l'équipe vice-championne du CSD organisateur débute sur la piste 1.

Exemple

- §.11.8 En Côte d'Or

Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
1 ^{er} J. V Ch CO	1 ^{er} J V Ch HR	1 ^{er} J V Ch BR	1 ^{er} J Ch CO
1 ^{er} J Ch HR	1 ^{er} J Ch BR	2 ^e J V Ch CO	2 ^e J V Ch HR
2 ^e J V Ch BR	2 ^e J Ch CO	2 ^e J Ch HR	2 ^e Ch BR
3 ^e J V Ch CO	3 ^e V Ch HR	3 ^e V Ch BR	et ainsi de suite.

§.11.9 Dans le Haut Rhin

Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
1 ^{er} J. V Ch HR	1 ^{er} J V Ch BR	1 ^{er} J V Ch CO	1 ^{er} J Ch HR
1 ^{er} J Ch BR	1 ^{er} J Ch CO	2 ^e J V Ch HR	2 ^e J V Ch BR
2 ^e J V Ch CO	2 ^e J Ch HR	2 ^e J Ch BR	2 ^e Ch CO
3 ^e J V Ch HR	3 ^e V Ch BR	3 ^e V Ch CO	et ainsi de suite.

§.11.10 Dans le Bas Rhin

Piste 1	Piste 2	Piste 3	Piste 4
1 ^{er} J. V Ch BR	1 ^{er} J V Ch CO	1 ^{er} J V Ch HR	1 ^{er} J Ch BR
1 ^{er} J Ch CO	1 ^{er} J Ch HR	2 ^e J V Ch BR	2 ^e J V Ch CO
2 ^e J V Ch HR	2 ^e J Ch BR	2 ^e J Ch CO	2 ^e Ch HR
3 ^e J V Ch BR	3 ^e V Ch CO	3 ^e V Ch HR	et ainsi de suite.

Article 12 Remplacement des joueurs (joueuses)

§.12.1 Comme précisé (*article 6, §.1,2*) et conformément aux règlements sportifs de la discipline NBC / WNBA / WB, il y a remplacement autorisé suivant le nombre de joueurs formant une équipe lors d'une compétition, celle-ci englobant les boules d'échauffement. Le (a) ou les remplaçants (es) figurent obligatoirement sur la liste des joueurs (ses) remise avant le début de la rencontre. Il(s) ou elle (s) peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie, avec l'autorisation de l'arbitre.

§.12.2 Si le remplacement a lieu pendant la durée d'un jeu, l'arbitre doit faire arrêter les chronos de tous les joueurs (ses) en piste, présenter le changement, les deux joueurs (ses) étant en bout de planche, et donner l'ordre de reprise du jeu. Si le remplacement a lieu à la fin d'un jeu, il y aura présentation du remplacement avant que les joueurs (ses) ne changent de piste.

Le ou la remplaçant (e) prend obligatoirement à son compte les jets déjà effectués par son ou sa coéquipier (ère), sauf les avertissements: carton jaune, carton jaune/rouge.

Un joueur (se) expulsé(e) (carton rouge) ne peut pas être remplacé (e). Mais les quilles qu'il ou elle aura abattues avant son expulsion seront comptabilisées.

§.12.3 Sur blessure, un(e) joueur (se) peut demander l'arrêt du temps de jeu. Le temps autorisé sur blessure est de 10 minutes indivisibles. Un seul arrêt pour blessure est autorisé par joueur (se) S'il reprend la compétition avant les 10mn, sur un nouvel arrêt, il pourra se faire soigner avec l'autorisation de l'arbitre, mais le temps ne sera pas arrêté, et s'il y a sortie du joueur (se), il doit être remplacé immédiatement. Remplacement Idem qu'au (§.12.2)

§.12.4 Un joueur (se) peut quitter l'aire de jeu pour satisfaire un besoin naturel. Il doit, bien entendu, en aviser l'arbitre. Il n'a pas, comme dans le cas d'une blessure, dix minutes pour reprendre le jeu, le chrono n'est donc pas arrêté. Une fois les 12 minutes réglementaires écoulées, le joueur (se) doit arrêter, qu'il ait terminé ses 30 jets ou non. Les autres joueurs (ses) ne tiennent pas compte de l'interruption et continuent leur jeu sur leur piste. Pour le cas où le joueur (se) effectue sa demande auprès de l'arbitre pendant un changement de piste, son chrono sera remis en marche à l'ordre de mise en jeu de l'arbitre ou des capitaines, que le joueur (se) ait réintégré sa place ou non

Article 13 Tenues sportives.

Les joueurs (ses) d'une même équipe doivent se présenter sur les pistes en tenue sportive uniforme, comportant de façon visible et lisible le nom ou le sigle du club.

La publicité est autorisée, mais la taille de chaque publicité sur la tenue devra être inférieure ou égale à 400 cm². La publicité pour l'alcool ou le tabac est interdite.

Article 14 Dopage

A partir de 0.1g d'alcool, un joueur (se) sera considéré comme dopé et pourra être disqualifié (e) avec interdiction de jeu pendant X temps et puni d'une amende maxi de 10000€00. Tout joueur (se), coach accompagnateur et arbitre sont interdits d'alcool sur les lieux de la compétition. Le contrôle d'une personne susceptible d'avoir bu peut se faire par le contrôle de l'haleine ou par analyse de sang.

Article 15 Nettoyage des pistes

Le nettoyage des pistes et du plateau doit se faire tous les deux tours. Un balai imbibé d'un peu de produit est suffisant.

Décision adoptée à l'unanimité par le CN NBC le 08 septembre 2013.

Article 16 *Trousse de premiers soins*
Une trousse de secours et de premiers soins doit être présente dans chaque quillier. Les arbitres vérifieront avant chaque rencontre la présence de cette trousse et la date de péremption des produits qui s’y trouvent. Décision adoptée à l’unanimité par le CN NBC le 08 septembre 2013.

Article 17 *Classement et attribution du titre*

- §.17.1 Le classement et l’attribution du titre se fait au nombre de quilles abattues.
Le titre revient dans chaque catégorie à l’équipe ayant réalisé le plus grand score.
- §.17.2 Pour départager les équipes en cas d’égalité, sont pris en compte dans l’ordre suivant.
- a) Le total de déblayage de l’équipe
 - b) Le total de jets nuls de l’équipe
 - c) L’écart entre le plus petit et le plus gros jeu sur 120 jets des joueurs (ses) de la même équipe. Ceci de façon croissante entre les équipes concernées.
 - d) L’écart entre le plus petit et le plus gros jeu sur 60 jets en déblayage des joueurs (ses) de la même équipe. Ceci de façon croissante entre les équipes concernées.

Article 18 *Titres décernés.*

- §.18.1 Le titre de champion de France est décerné aux catégories :
Equipe Féminine à2
Equipe Masculin à2
Le titre de champion de France de National 2 est décerné à la catégorie :
Equipe Masculin à6
- §.18.2 Les récompenses pour les équipes à2 sont remises ½ heure après la fin de la compétition le samedi après-midi.
Les récompenses pour les équipes à6 sont remises le dimanche après-midi en clôture du championnat de France
- §.18.3 Récompenses des équipes à2.
Equipe championne : 1 médaille d’or par joueur (se) et le (la) remplaçant (e), 1 diplôme, 1 coupe.
Equipe 2^{ème} : 1 médaille d’argent par joueur (se) et le (la) remplaçant(e), 1 diplôme, 1 coupe.
Equipe 3^{ème} : 1 médaille de Bronze par joueur (se) et le (la) remplaçant(e), 1 diplôme, 1 coupe.
- §.18.4 Récompenses des équipes à6.
Equipe championne : 1 médaille d’or pour les joueurs et les remplaçants, 1 diplôme, 1 coupe
Equipe 2^{ème} : 1 médaille d’argent pour les joueurs et les remplaçants, 1 diplôme, 1 coupe.
Equipe 3^{ème} : 1 médaille de bronze pour les joueurs et les remplaçants, 1 diplôme, 1 coupe.

Article 19 *Podium*

Lors de la remise des récompenses, les joueurs (ses) doivent se présenter sur le podium en survêtement ou tenue de sport de leur club respectif.
L’absence d’un joueur (se) lors de la remise des récompenses sera pénalisée par une amende dont le montant est fixé par le CN NBC.

Article 20 *Connaissance du règlement*

Ce règlement sera envoyé dès son approbation dans tous les clubs régulièrement affiliés au CN NBC et a tous les arbitres, de même lorsqu’il y aura modification de ce dit règlement.
Tous les clubs qui s’engagent, le font en connaissance de cause et doivent se plier aux exigences de ce règlement sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu’à l’éviction de ce championnat de France.



Article 21 CAHIER DES CHARGES

Désignation des tâches pour l'organisation de la manifestation

CN NBC

- Le championnat de France par équipes relève de la compétence du CN NBC.
- *Il fixe les dates de la compétition.
- *Il veille à ce que la compétition soit attribuée au CSD organisateur suivant l'ordre établi
- *Fournit sur demande les diplômes.

* * * * *

CTN

- *Fait parvenir la liste des joueurs immuables des équipes de National 1 pour les équipes à 6.
- *Enregistre les équipes qualifiées suivant les informations données par les CSD.
- *Etablit le programme et les horaires de compétition, et les envoient aux CSD et au club organisateur

* * * * *

CSD

Organisateur.

- *Désigne le club organisateur et en informe le CN NBC ainsi que la Coordination Technique Nationale..
- *Désigne les arbitres pour la compétition. Dont un arbitre principal (2 arbitres par prise de poste)
- *Fait des affiches, et les communiquent aux CSD et aux clubs de Bowling Classic pour affichage.
- *Fait de la publicité par l'intermédiaire des médias
- *Est en charge du secrétariat.
- *Encaisse les engagements des équipes.
- *Enregistre les compositions d'équipes.
- *Prend en charge les frais de repas et boissons pour les arbitres
- *Contrôle les licences.
- *Présente les joueurs (ses) à l'échauffement et annonce leurs résultats individuels.
- *Prévoit l'affichage des résultats sur les emplacements réservés
- *Envoie les invitations aux personnalités (Départementales, Nationales)
- *Fournit les récompenses, médailles, coupes et diplômes.
- *Assure la proclamation des résultats.
- *Envoie les résultats de la compétition à la CTN, aux Présidents de CSD pour diffusion et aux membres du CN NBC

* * * * *

CLUB

Organisateur

- *Doit assurer l'intendance pour les repas, le samedi midi, soir et dimanche midi.
- *Communique aux Présidents des CSD, les fiches d'inscription, les menus et prix prévus pour les repas.
- *Fournit une liste d'hôtels susceptibles d'intéresser les clubs des CSD extérieurs.
- *Met à disposition une salle pour les repas, la remise des récompenses et le verre de l'amitié
- *Met à disposition vestiaires et douches
- *Met à disposition les pistes, et le matériel dans un très bon état.
- *Assure la tenue des pupitres de marquage,
- *Prévoit le nettoyage des plateaux de réception de quilles tous les 2 tours,
- *Prévoit une personne pour le cas d'intervention mécanique,(*démêlage, casse de quille ou de corde etc*)
- *Prévoit un emplacement pour le CSD organisateur
- *Prépare sur ordinateur le programme de la compétition.
- *Fait apparaître les résultats soit sur écran déporté ou sur affichage tableau.
- *Met à l'entrée du quillier le drapeau Français, Européen et celui de son département ou région.
- *Décore le quillier.
- *Prévoit deux emplacements pour affichage des résultats
- *Prévoit une sonorisation.
- *Prévoit un podium pour la remise des récompenses.
- *Prévoit l'hymne National pour la remise des récompenses
- *Doit posséder une trousse de secours et de premiers soins, avec les produits dans la date de péremption.
- *Peut offrir, s'il le souhaite des récompenses annexes soit pour les équipes ou individuelles.
- *Est chargé des invitations des personnalités (Communales, Présidents de clubs, Sponsors, etc.)
- *Offre le pot de l'amitié, après la remise des récompenses (1 le samedi équipes à2, 1 le dimanche équipes à6)